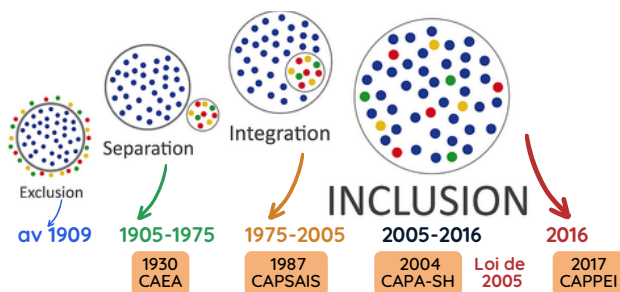


Fonctionnement



2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Changement de paradigme : c'est à l'environnement de s'adapter pour accompagner l'enfant dans l'accès aux apprentissages selon ses besoins.

Pédagogiques :

- adapter les apprentissages
- consolider les acquis
- inclure en classe de référence

De socialisation :

- développer l'autonomie
- améliorer la communication
- respecter les règles de vie

D'orientation

- découvrir le monde professionnel
- viser l'insertion professionnelle



Orientation

• DNB PRO + Aménagements

Conditions : suivre tous les cours de 3e dans sa classe de référence.

• CFG

- ✓ Dossier : portrait, rapport de stage, projet
- ✓ Oral de 10 min de présentation de son parcours et de son projet d'orientation
- ✓ Entretien de 10 min sur des questions de culture générale (valeurs de la république, monde professionnel, santé environnement ...)

QUEL DIPLÔME ?

QUEL PARCOURS ?

- ✓ Lycée Professionnel : CAP / 2nde PRO + ULIS
- ✓ EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) + ULIS
- ✓ CFA / CECOF (apprentissage)
- ✓ MFR (Maison Familiale et Rurale)
- ✓ IME : Institut Médico Educatif
- ✓ ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique



ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

COLLÈGE

- 📍 Collège Louis Lumière
61 Route de la Forge
01100 OYONNAX
- ☎ 04 74 81 95 55
- ✉ ulis.0010035h@ac-lyon.fr

L'ÉQUIPE

Coordonnatrice ULIS

Moliga DUVIGNAUD
Moliga.Duvignaud@ac-lyon.fr

AESH co

Pierre MARÉ
Pierre.Mare@ac-lyon.fr

ERSEH

Nathalie LIONS
enseignant-referent-bassin-oyonnax@ac-lyon.fr

CONTACTS

Salles B 006 & B 007
ulis.0010035h@ac-lyon.fr
tel interne : 130
ENT < Vie collégienne < ULIS





L'AESH
accompagne

les actes de la vie quotidienne

- assurer les conditions de sécurité et de confort.
- aider aux actes essentiels de la vie
- favoriser la mobilité

les activités de la vie sociale et relationnelle

- prévient les situations de crise
- favorise la communication et interactions
- aide dans la gestion des émotions

l'accès aux activités d'apprentissage

- assiste l'élève dans l'activité d'écriture
- aide à la compréhension
- assiste pour l'utilisation d'un ordinateur
- prépare aux évaluations
- aide aux devoirs, remédiations
- assiste pour les évaluations
- adapte les supports pédagogiques

Les élèves

6 D Hamdja N.
Mme BERNARD Deniz C.

5 A Leouna B.
Mme PIARD Azar N.

4 D Hassan M.
M. PERROD

4 E Ceylin C.
M. GARIEL

3 E Oumayma B.
M. DUROUX Lindsay N.
Güliz C.

3 B Mathéo B.
Mme MASO Aya B.
Marvin C.



Les missions

COORDONNER

Avec le collège

- Evaluation des besoins
- Mise en place des adaptations

Avec les partenaires (Sessad, CMP ...)

- Aménagement de l'EDT
- Evaluation des objectifs

Avec les familles

- Rédaction du MOPPS (Mise en Oeuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation).
- Validation des adaptations et aménagements.

ENSEIGNER

Programmes du Collège adaptés

- Les matières non suivies en classe de référence.
- Préparation au CFG
- Suivi de cours
- Aide aux devoirs

ACCOMPAGNER

Pour TOUT ELEVE à BESOIN EDUCATIF PARTICULIER :

- évaluation des besoins
- mise en place des adaptations
- rédaction du GEVA-sco
- élaboration d'aides à la mémorisation
- partage de pratiques pédagogiques spécialisées
- aide à l'orientation
- préparation au CFG



Organisation

RENTREE

Du 1er au 11/09 :

- les élèves suivent l'EDT de leur classe de référence.
- Observations en classe pour évaluer les besoins.

Du 14 au 25/09 :

- propositions d'aménagements et d'adaptations aux équipes pédagogiques
- validation par les parents lors de RDV individuels
- rédaction du MOPPS

Du 28 au 16/10

- rédaction des Cartes Identité Elève (besoins, objectifs, adaptations ...)
- mise à jour du projet du dispositif ULIS

COURS

Nous vous sollicitons pour nous envoyer les cours par mail (ulis.0010035h@ac-lyon.fr) pour :

- faciliter le suivi de cours
- imprimer en couleur les documents
- adapter au besoin
- préparer des aides-mémoire, exercices ...

EVALUATIONS

En classe de référence ou sur le dispositif. Quoi qu'il en soit, nous vous demandons également d'anticiper pour nous avertir de la date et nous envoyer l'évaluation afin de nous organiser dans :

- les révisions
- l'adaptation au besoin
- l'impression
- l'accompagnement pendant les évaluations